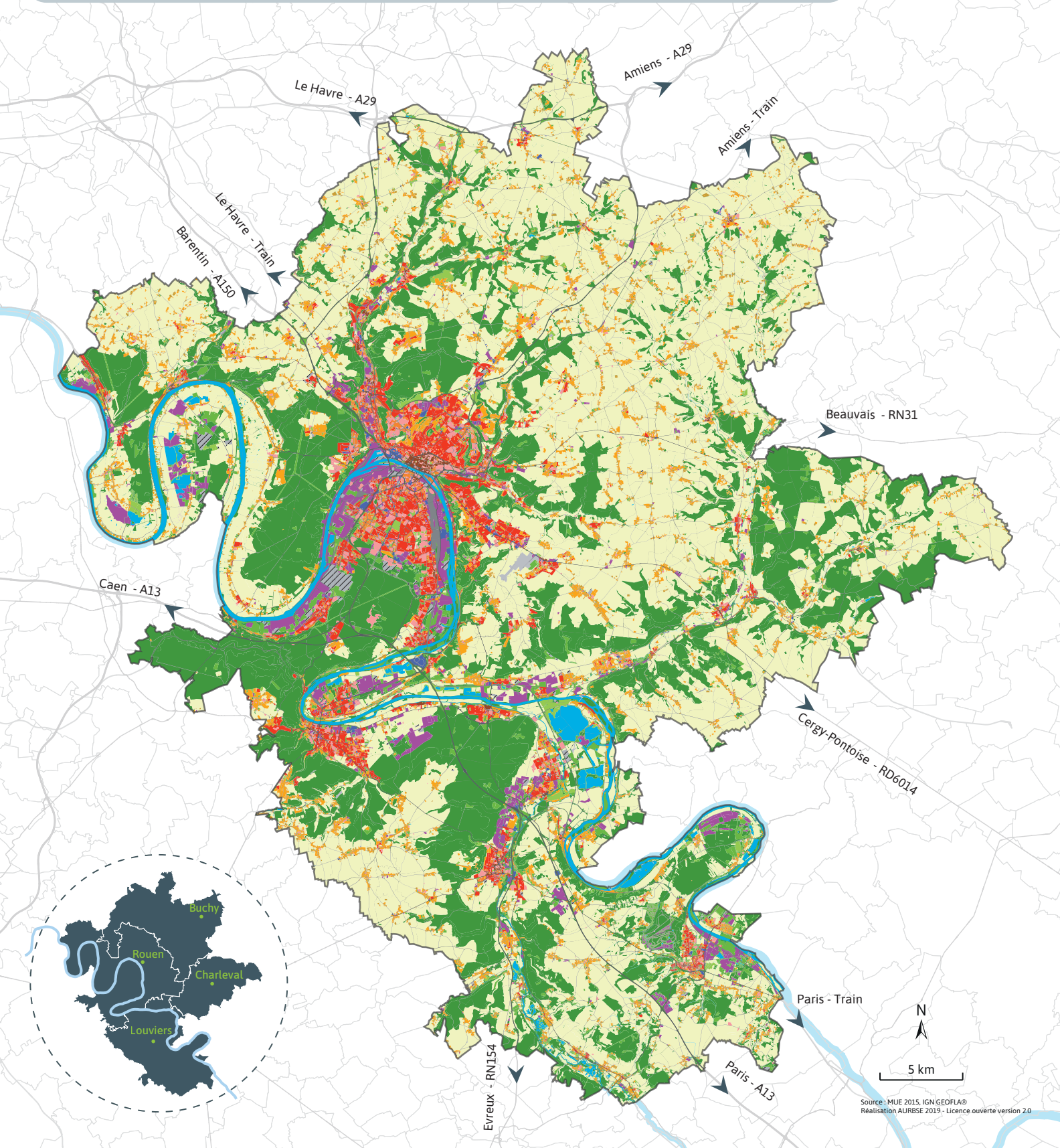


Mode d'usage de l'espace 2015

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure



Source : MUE 2015, IGN / GEOLIA®
Réalisation AURBSE 2019 - Licence ouverte version 2.0

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 9 Espaces naturels non boisés, non agricoles (coteaux, espaces libres dans le tissu urbain, espaces de transition) 10 Espaces boisés (au moins 10% d'arbres) 11 Espaces aquatiques 12 Espaces de loisirs et d'agrément 13 Activités agricoles (sous toutes leurs formes) 14 Constructions en milieu rural (bâtiments agricoles, fermes, silos, bâtiments isolés agricoles) 20 Activités industrielles - extractions et/ou artisanales et/ou tertiaires et/ou portuaires et/ou aéroportuaires | <ul style="list-style-type: none"> 21 Centres commerciaux, supermarchés (y compris parkings, halles et entrepôts) 22 Carrières en activités 30 Habitat dense, continu, hypercentre 31 Ensemble d'habitats collectifs dominant 32 Habitat individuel dense (supérieur à 10 unités/hectare) 33 Habitat individuel peu dense (inférieur à 10 unités/hectare) 40 Équipements publics ou privés avec leurs parkings 41 Aéroports, embarcadères bacs fluviaux, croisières | <ul style="list-style-type: none"> 42 Autoroutes, routes essentielles, échangeurs 43 Voies ferrées 44 Urbanisation en cours, friches commerciales ou industrielles - extractions, décharges sauvages |
|--|---|---|

